

# Rappel des objectifs du PEDT 2018-2021

Le PEDT 2018-2021 vise les objectifs suivants :

- Apporter une **cohérence éducative** dans le parcours proposé aux enfants sur le rythme journalier, hebdomadaire, par an et entre les périodes de transition (rentrée maternelle, passage au CP ou entrée au collège)  
Organiser la mise en lien des familles pour le temps du matin avant l'école, notamment pour les élémentaires  
Prendre en compte les besoins individuels et collectifs de l'enfant dans les limites posées par un cadre collectif : adaptation aux besoins selon les tranches d'âge, attention particulière portée aux enfants présentant des besoins spécifiques (PAI, handicap, ...)
- Entretenir une **dynamique partenariale** active et développer une culture commune entre les acteurs éducatifs :  
Redéfinir et dynamiser le fonctionnement des instances partenariales de concertation, de réflexion et de construction de projets mutualisés  
Partager des axes thématiques transversaux : sensibilisation à l'environnement, climat scolaire, accueil des enfants en situation de handicap, etc...  
Organiser des soirées débat parentalité annuelles pour les parents et les partenaires éducatifs  
Anticiper les calendriers partagés
- Poursuivre les **projets phares** qui apportent satisfaction : passerelles, ateliers découverte, événements de la vie locale, Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes...  
Valoriser et communiquer sur les actions menées  
Développer les collaborations sur le temps du mercredi avec les projets d'école, le CMEJ, les acteurs de la vie locale.
- Affirmer l'importance d'espaces de **temps libres** pour les enfants (temps relais, ateliers libres, temps d'accueil échelonnés)  
Structurer l'organisation de ces temps par l'aménagement des espaces et la mise à disposition de supports pour les activités libres (ludimalle, coins lectures et mise en place de cabanes à livres, espaces jeux...)  
Sensibiliser et communiquer sur les besoins de l'enfant et les objectifs pédagogiques de ces temps, le choix, l'autonomie de l'enfant
- Réfléchir ensemble (élus-technique-service utilisateur) à **des projets d'aménagement et de rénovation** : aménagement des cours d'école, travaux de mise aux normes accessibilité du CSCS et réflexion sur la circulation dans le centre de loisirs, renouvellement du mobilier de la salle de restauration scolaire (prise en compte du bruit, des besoins ergonomiques, d'une potentielle augmentation d'effectif)
- Redéfinir le projet **jeunesse** : définir les priorités, innover, mutualiser, reconstruire le lien avec le collège, développer et consolider les partenariats avec les acteurs jeunesse